



Montréverd le 21/02/2022

Rentrée février 2022 - Evolution du protocole sanitaire

Le ministère des solidarités et de la santé a redéfini la stratégie d'isolement social et professionnel afin de tenir compte de la situation épidémique actuelle et de la forte contagiosité du variant omicron.

Ces nouvelles règles s'appliquent à partir du **28 février** 2022 pour l'ensemble de la population et viennent modifier le protocole jusqu'alors en vigueur dans les écoles.

Ces règles sont identiques entre le cadre scolaire et extra-scolaire (périscolaire, famille, sport, loisirs, ...)

Si mon enfant est positif au COVID-19 :

- 1- Informer rapidement l'école (le périscolaire et le restaurant scolaire le cas échéant)
- 2- L'enfant pourra revenir à l'école :
 - Après 5 jours d'isolement : si le résultat du test PCR ou antigénique réalisé le 5ème jour est négatif ET s'il ne présente pas de symptômes depuis 48 heures.
 - Après 7 jours d'isolement si le test n'est pas effectué

Si mon enfant est cas contact : Il n'y a plus de règle d'isolement.

- 1- L'école vous remet une attestation de remise d'1 autotest gratuit à retirer en pharmacie.
- 2- Réaliser un autotest 2 jours après le dernier contact avec la personne positive.

Il n'y a plus d'attestation sur l'honneur à remettre à l'école

Que se passe-t-il si l'enseignant est absent ?

Face à la carence en enseignants suppléants, nous pouvons d'ores et déjà être assurés que **l'enseignant absent ne sera pas remplacé**. Le passage au niveau 2 du protocole n'autorise le brassage des classes que par niveau. Dans les faits, il est impossible pour l'école de mettre en œuvre la répartition des élèves de l'enseignant absent dans les autres classes.

Nous nous efforcerons de trouver des solutions d'accueil quand ce sera possible. Ces solutions ne pourront être que provisoires. **A défaut, nous serons dans l'obligation de fermer la classe**. La continuité pédagogique sera assurée par l'enseignant si son état de santé le lui permet.

Je vous remercie pour votre confiance et votre compréhension

Le Chef d'Etablissement

Mickaël FOUASSON